ICPF

CERTIFICAT QUA008074

ICPF atteste que

UPPA UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

NDA 7264P000364 - SIREN 196402515

Allée du Parc Montaury 64600 ANGLET FR, 8 Allée des Platanes 64100 BAYONNE FR, Quartier Bastillac Sud 65000 TARBES FR, 371 Rue Du Ruisseau, BP 201 40004 MONT-DE-MARSAN FR, FTLV- Bâtiment A- Collège STEE, 1 avenue de l'université - BP 1155 64012 PAU FR, AVENUE DE L'UNIVERSITE 64000 PAU FR,

est certifié



Au titre des catégories d'actions suivantes

- Les actions permettant de valider des acquis de l'expérience (L.6313-1 3°)
- Les actions de formation par apprentissage (L.6313-1 4°)

Valide du 09/08/2025 au 08/08/2028 - Première émission le 09/08/2022

François GALINOU Président



Programme de certification

Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019, Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019, Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national, Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle, Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs, Arrêté du 7 décembre 2020 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance, Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation, Guide de lecture du référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail et Programme de certification Qualiopi des OPAC de ICPF dans leurs versions en vigueur.

Accréditation N° 5-0616, portée disponible sur www.cofrac.fr